

Conseil Municipal du 14 décembre 2021

Extrait du Registre des Délibérations

D – 1-1/2021

SIVOM Alliance
Nord Ouest

Désignation des
délégués du
Conseil Municipal

L'An Deux Mille Vingt et Un, le quatorze décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 08 décembre, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Etaient Présents :

Elisabeth MASSE, Maire ; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Claude WASILKOWSKI, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoint ; Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Didier PARSY, Delphine MIZSTAL à partir de la question 1/2, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Marie MARCHAND, Sébastien LEBLANC, Esteban GARCIA, Isabelle COLNENNE, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT à partir de la question 0/2, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, Conseillers Municipaux ;

Ont donné procuration :

Nicolas LE NEINDRE	à	Claude WASILKOWSKI
Pascal THIBAUT	à	Céline SEGUIN
Lydie YAP	à	Joséphine FARINEAUX
Delphine MIZSTAL	à	Jean Pierre EURIN jusqu'à la question 1/1
Julie HENNEBELLE	à	Michel HUYLEBROECK
Carmen GONZALEZ RUIZ	à	Elisabeth MASSE
Louis CRUCHET	à	Danielle SENECHAL
Déborah ANDRE	à	Cyprien RICHER

Secrétaire de Séance : Sébastien LEBLANC

Rapport de Madame le Maire :

La Ville de Saint André est adhérente au SIVOM Alliance Nord-Ouest depuis 1980.

Vu les statuts du SIVOM Alliance Nord-Ouest, la commune de Saint-André est représentée au Comité Syndical par :

- 7 délégués titulaires,
- 7 délégués suppléants

Vu la délibération du 16 juillet 2020 relative à l'élection des membres du SIVOM. Considérant les démissions de Madame Véronique TAVERNIER et de Monsieur Loïc LEBEZ, Conseillers Municipaux, il convient de désigner 2 nouveaux délégués suppléants.

Sont candidats pour les postes de suppléants :

- Louis Marie HARDY
- Estéban GARCIA

Chaque conseiller Municipal à l'appel de son nom ou de celui de son mandant, dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
A déduire : bulletins blancs ou nuls : 4
Nombre de suffrages exprimés : 29
Majorité absolue : 17

Ont obtenu : 29 voix Pour

Les délégués représentant la Ville de Saint-André au sein du SIVOM Alliance Nord-Ouest sont donc :

Titulaires

- Elisabeth MASSE
- Pascale LAHOUSTE
- Jean Pierre EURIN
- Nicolas LE NEINDRE
- Didier PARSY
- Claude WASILKOWSKI
- Cyprien RICHER

Suppléants

- Marie MARCHAND
- Michel HUYLEBROECK
- Delphine MISZTAL
- Serge GOSTIJANOVIC
- Danielle SENECHAL
- Louis Marie HARDY
- Esteban GARCIA

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Elisabeth MASSE